

Rester au CHUM avant d'aller dans un autre établissement



Vous n'avez plus besoin des soins spécialisés du CHUM. Mais vous avez encore besoin d'être soigné ailleurs. Cette fiche vous explique, à vous et vos proches, ce qui se passe avant votre départ pour un autre établissement.

On m'a parlé de niveau de soins alternatif. Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont les soins qu'on vous donne en attendant que vous quittiez l'hôpital pour aller ailleurs. Pour parler de ces soins, on dit niveau de soins alternatif ou NSA.

L'équipe de soins vous a évalué. Votre état de santé est stable. Vous n'avez plus besoin des soins spécialisés du CHUM. Votre médecin a signé votre congé de l'hôpital.



Pourquoi je reste au CHUM, alors ?

Vous restez au CHUM parce que vous ne pouvez pas retourner à la maison. Vous avez encore besoin d'autres soins, donnés ailleurs qu'au CHUM.

Vous attendez d'avoir une place dans un établissement qui donne ces soins. Ce peut être dans l'un des établissements suivants :

- Une unité de réadaptation
- Un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Une résidence pour personnes âgée

Sinon, vous attendez peut-être que ces soins puissent vous être donnés à la maison.

Combien de temps vais-je encore rester au CHUM ?

C'est différent d'une situation à l'autre. Cela peut prendre de quelques jours à quelques semaines. Vous allez peut-être changer de chambre pendant que vous serez au CHUM.

Qui s'occupera de moi ?

L'équipe de soins du CHUM continue de s'occuper de vous :

- Votre médecin vous verra encore, mais moins souvent. Il passera 1 fois par semaine, ou plus selon vos besoins.
- Le reste de l'équipe de soins va continuer de vous donner vos soins de tous les jours. Par exemple, elle vous donnera vos médicaments et vos soins d'hygiène. Elle va agir quand votre état de santé le demandera.
- D'autres professionnels peuvent aussi venir vous voir, comme un physiothérapeute, une travailleuse sociale ou une infirmière de liaison. Ils vont vous aider à éviter de perdre vos capacités physiques et mentales. Cela peut arriver quand on reste longtemps à l'hôpital. Lire la fiche santé [Éviter de perdre ses capacités physiques et mentales - Le déconditionnement.](#)



Comment vais-je connaître le moment de mon départ du CHUM ?

C'est votre équipe de soins qui vous le dira. Elle va vous informer dès qu'elle aura appris à quel moment vous allez partir. Parfois, c'est le jour même de votre départ.

Elle vous aidera à vous préparer. Dans la plupart des cas, l'équipe de soins organise votre transport vers l'autre établissement.



À qui poser mes questions ?

Posez-les à votre équipe de soins. Elle est là pour y répondre.



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé du CHUM. Demandez à votre équipe de soins quelles fiches peuvent vous aider.



Vous pouvez aussi les lire sur Internet.

chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace en aucun cas les conseils de votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca

ANNEXE 1: NOMS ET EXPRESSIONS SOUVENT UTILISÉS PAR LE PERSONNEL

Vous entendrez peut-être les expressions ou les noms qui sont indiqués dans la colonne de gauche. Ils sont souvent utilisés par le personnel du réseau de la santé. Dans la colonne de droite, on explique ce qu'ils veulent dire.

Noms	Ce qu'ils veulent dire
CHSLD	Centre d'hébergement de soins de longue durée.
CLSC	Centre local de services communautaires.
CPA	Congé précoce assisté. C'est quand vous recevez à la maison des services de réadaptation comme ceux donnés à l'hôpital.
NSA	Niveau de soins alternatif. C'est le nom officiel donné aux soins dont on parle dans cette fiche.
RI	Ressource intermédiaire. C'est un endroit où peuvent habiter des personnes en partie autonomes, mais qui ont besoin d'aide à cause de leur condition de santé.
RPA	Résidence privée pour aînés.
URFI	Unité de réadaptation fonctionnelle intensive. C'est un établissement où vous pourrez vous remettre en forme avant de retourner à la maison.